

D CONSTRUCTION

FR Habitation d'Août-Chapelle, rue Henri Koch N° 55 - 4000 Liège

1ere phase (03.2003)

Cette transformation concerne une maison mitoyenne située au '"Laveu", un quartier du centre ville liégeois. La maison se situe sur les hauteurs et possède un jardin en contrebas. Elle jouit d'une vue surplombant les jardins environnant et sur la ville de Liège. L'étude portait sur l'ensemble des adaptations et transformations à réaliser afin de répondre aux besoins des utilisateurs, alors qu'ils envisageaient deux phases de travaux, pouvant s'étaler sur une période de plus de 5 ans.

2002-2003 : Transformation du rez-dechaussée et du premier étage sont regroupées derrière une paroi en érable, appliquée contre l'escalier. Cet élément est prolongé jusque la façade arrière et se présente comme un écran décoratif donnant accès à tous les espaces fonctionnels (escalier, WC, accès caves, placard, équipements de cuisine). Un îlot et un meuble bas, également en érable, viennent compléter et renforcer ce dispositif pour la cuisson et les éviers. C'est la réalisation de ces différents éléments qui a permis une meilleure gestion de l'ambiance de cet étage.

La cour existante fut couverte par une plate-forme. Cette toiture est positionnée sous les linteaux de fenêtre existant pour conserver un éclairage



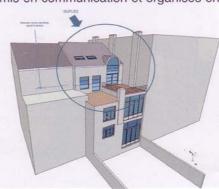
2004-2005°: Transformation du grenier avec extension du versant de toiture arrière.

La maison étant particulièrement étroite (4,90m intra-muros), l'objectif était de se soustraire habilement de la rigidité du plan d'origine pour optimiser la surface utile, et augmenter les qualités spatiales du lieu (1). Tous les murs ont été percés, et les sols réunifiés pour créer une continuité de l'espace. Une aire en pierre bleue s'étend de la porte d'entrée à la cuisine, et le reste de la surface du rez-de-chaussée est garnie d'un plancher en châtaigné. Dans chaque surface, la trace des murs historique est soulignée par un jeu de bandes de la même matière posées à contresens, et ce dispositif permet de conserver l'emprunte des anciens locaux, ce qui est bénéfique pour l'organisation du mobilier. Les fonctions



naturel aux plafonds de la cuisine et de la salle à manger. L'arrière cuisine fut détruite pour réaliser une grande terrasse sur toute la largeur de l'habitation en façade arrière, et le volume de l'annexe existante, débarrassé de l'arrière cuisine, fut entièrement recouvert d'un bardage en bois afin de lui donner l'allure d'une nouvelle construction.

Au premier étage, les locaux ont été mis en communication et organisés en





une suite de pièces, avec la chambre à coucher, puis le dressing, puis une salle de bain particulière(5). Cette dernière est constituée d'un jeu de cloisons n'allant pas jusqu'au plafond, ce qui lui donne la singularité d'un meuble sur mesure. A l'entresol, à l'étage de l'annexe, la salle de bain existante devenue inutile, offrait les facilités d'accès idéales pour un espace bureau, adapté au type d'activité des utilisateurs: arrivée et départ fréquent, accès de visiteur, travail tardif. Le premier étage est donc devenu le domaine des parents. Le bureau ainsi que la suite jouissent de l'accès à une deuxième terrasse en bois exotique située sur la toiture de l'extension du rez (6), où l'on peut séjourner à l'abri des regards, en toute intimité.

Le domaine des enfants se trouve au deuxième étage et au grenier. Celui-ci est fortement mansardé ce qui réduit considérablement sa surface utile. Comme l'implantation et le gabarit de la



maison offrent peu de possibilités d'extension vers le jardin, celle-ci se ferait en toiture lors d'une deuxième phase de transformation. L'extension projetée permettra de réaliser une zone de repos en mezzanine, sa forme arrondie augmentera le volume utile, et suscitera une sensation de plénitude idéale pour se plonger dans une étude ou dans la lecture d'un texte. Cette pièce sera munie d'une fenêtre horizontale offrant une vue panoramique sur les jardins de l'îlot, et au loin sur la ville.

Le projet d'architecture portait sur l'ensemble de l'habitation, et le fait d'avoir cette deuxième phase de transformation en réserve, permet aujourd'hui aux maîtres d'ouvrage d'envisager leur avenir familial sans risquer de se sentir à l'étroit. Soulignons également que c'est u n e
p a r f a i t e
symbiose entre
l'architecte et les
maîtres d'ouvrage, ainsi qu'une
confiance sans
faille qui ont permis de mener à
bien cette réalisation.

Atelier d'architecture B. Vanturenhout

Rue des Ateliers n°33 B-4031 Angleur Belgique

Tél/fax : +32 (0)4 344 10 24 Portable : +32 (0) 496 55 20 23

E-mail:

bertrand.vanturenhout@skynet.be http//: www.be-vanturenhout.be

(en construction)

